

VIE ASSOCIATIVE

COMITE DES FETES

Bonjour à toutes et à tous,

Il est là, le bel été. L'occasion d'en profiter pour sortir et s'amuser.

Après un printemps rempli de fun...

Samedi 14 avril 2018 : Grâce à la sortie « Cabaret et Tapas » à Lyon, certains d'entre vous ont pu découvrir un duo de comiques « Camil et Aurel ». Tout au long de cette soirée conviviale, ils nous ont offert leur show rempli à ras bord d'humour et de peps via des sketches de tranches de vie. Un bon moment de partage.

Samedi 2 juin : nous vous avons mené en bateau avec ce voyage à la journée, destination finale Avignon. En première partie de cette excursion, visite du Moulin Bronzini, l'un des plus vieux moulins à huile de Provence : explications découvertes sur la récolte des olives jusqu'à la fabrication de plusieurs crus d'huiles, puis dégustation guidée pour découvrir toutes les finesses de goût des huiles. A suivi la jolie croisière-déjeuner des vignobles : Pont d'Avignon, Palais des Papes, la tour Philippe le Bel puis passage par la grande écluse et le site mondialement connu de Châteauneuf-du-Pape.



Vendredi 15 juin : Vous avez été très nombreux à assister à cette soirée cinéma plein air organisée en collaboration avec le CIB et diffusion sur grand écran du film « La Ch'tite famille ». Nous espérons que le choix du film vous a plu.

...Un été en musique et en mouvement!



Samedi 7 juillet : Il arrive, le 1^{er} feu d'artifice qui va embraser notre village. Mais pas que... Au niveau de la salle des fêtes, un bal populaire animé par la sono « extravanight » dont la réputation n'est plus à faire... mais pas que... sur place, petite restauration telle que frites, barbecue et autres plaisirs gustatifs mais pas que... pour rassembler la maximum d'entre vous, retransmission dans la salle du 1/4 de finale de la coupe du monde de foot. Nous vous proposons tout cela en une seule soirée et en échange vous nous amenez votre bonne humeur et votre sourire. Une belle soirée en perspective.

Samedi 1^{er} septembre : Déjà le 5^{ème} Trail nocturne ! 2 parcours, l'un de 10 kms et l'un de 20 kms sont proposés aux plus sportifs. Au retour, moment de convivialité avec un repas soupe à l'oignon et tarte aux fruits.

Dimanche 2 septembre : Ce sera la 32^{ème} rando des cotiaux, et comme pour les années précédentes, différents niveaux de parcours pédestres, VTT et même à cheval sont proposés. Chaque année, de nouveaux chemins sont proposés à la découverte pour le plaisir de tous. Un repas méchoui sera servi à la salle des fêtes pour le déjeuner. Ce déjeuner gourmand est généralement victime de son succès, une inscription est donc nécessaire. Merci de votre compréhension.

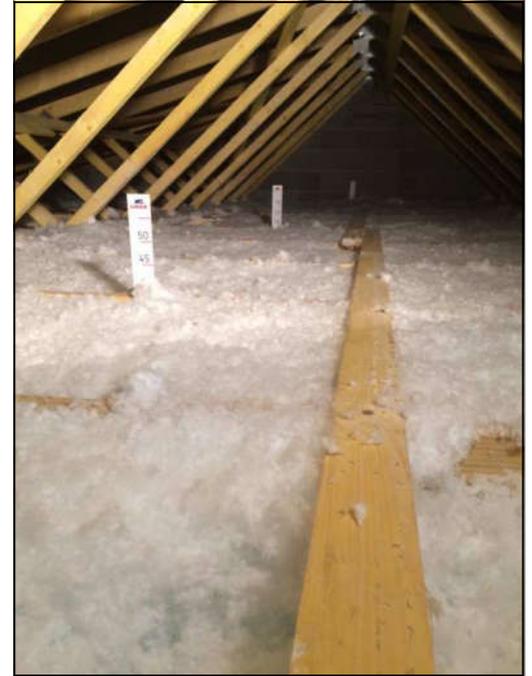
Pour ce premier week end de septembre, vous recevrez dans votre boîte aux lettres tous les renseignements utiles en amont.

Comment nous contacter ? En dehors d'un contact via l'un des membres du bureau, vous pouvez nous suivre sur notre page facebook, via la page dédiée du site de la mairie Pisieu.fr ou nous contacter via l'adresse mail comitefetes.pisieu@laposte.net.

Ce sera un bel été, il nous sera très agréable d'en partager des moments avec vous.

INFOS COMMUNALES

Une nouvelle entreprise à Pisieu: CONSEIL ISOLATION



CONSEIL ISOLATION vous propose des solutions pour améliorer votre habitat, afin de vous garantir un logement confortable, durable et économique.

Spécialiste en isolation, nous pouvons isoler vos combles perdus (laine de verre, laine de roche ou ouate de cellulose soufflée), ainsi que vos sous-sols, murs et dalles, en mousse de polyuréthane projetée. Le démoussage de vos tuiles ainsi que le traitement de vos charpentes font également partie de notre savoir-faire.

En 2018, vous pouvez bénéficier du crédit d'impôt et des primes d'énergie ou encore de l'isolation des combles à 1 euro (sous condition de revenus). Certains habitants de Pisieu en ont déjà profité.

Pour un devis gratuit et sans engagement, n'hésitez pas à me contacter:

Monsieur SENECLAZE Quentin au 06.37.38.45.43 ou par mail: qsisol@outlook.fr

Au plaisir de vous conseiller!

JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE à PISIEU

A l'occasion des journées européennes du Patrimoine, les 15 et 16 septembre 2018, l'Eglise Saint Blaise sera ouverte le samedi et le dimanche de 9h00 à 19h00. Des bénévoles de l'association Pisieu Rénov' Eglise seront présents pour vous expliquer l'histoire de notre Eglise.

Pour la première année, la salle du Conseil Municipal sera également ouverte au public, le samedi et le dimanche de 9h00 à 19h00, pour permettre de consulter certaines archives de la Mairie (Etat Civil, Registre des délibérations, Urbanisme, Secours Mutuel). L'ancien système d'horlogerie du clocher sera également exposé dans cette même salle.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les personnes nouvellement domiciliées dans la commune doivent se faire inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2018, pour participer aux scrutins de 2019. Mais, il est conseillé de ne pas attendre le dernier moment pour effectuer les démarches: venez en mairie accompagnés d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent.

Les jeunes nés en 2000 et ceux qui atteindront l'âge de 18 ans avant le 28 février 2019 sont en principe inscrits d'office sur les listes électorales, après réception en mairie d'une liste d'ayant droits, transmise par l'INSEE.

Attention : il est conseillé à ces jeunes de venir en mairie pour vérifier leur inscription.

INFOS CIVIQUES ET PRATIQUES

NUISANCES SONORES

Arrêté n° 97-5126: « Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit de jour comme de nuit ».

L'article 9 précise que les travaux de bricolage de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tel que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie ne sont autorisés qu'aux horaires ci-dessous:

- ◆ les jours ouvrables: de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- ◆ Samedi: de 9h à 12h et de 15h à 19h
- ◆ Dimanche et jours fériés: de 10h à 12h



LA DIVAGATION DES CHIENS

L'article L.211-19-1 du code rural prévoit qu'il est interdit de laisser divaguer un animal domestique. Le chien est considéré comme en état de divagation lorsqu'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou si il est éloigné de son propriétaire d'une distance dépassant 100 mètres (article L.221-23 du code rural).

La SPA de Renage ayant été dissoute, la commune de Pisieu a passé une convention avec la SACPA qui a repris les locaux de la SPA. Tout animal domestique (chien ou chat) divaguant sur la voie publique peut être capturé et pris en charge par les services de cette société de protection animale. Leurs maîtres devront alors s'acquitter d'une participation aux frais de garde auprès de la SACPA.

L'AMBROISIE... UNE PLANTE ENVAHISSANTE



L'ambrosie est un problème de santé publique et nous devons tous nous unir pour l'éradiquer. Les services de l'état, l'agence régionale de santé, les collectivités locales et les agriculteurs sont déjà sensibilisés à la prolifération de l'ambrosie. Mais cette plante allergisante envahit également toutes les surfaces vierges, les pelouses et les jardins des particuliers. Le remède le plus efficace est l'arrachage (port de gants recommandé), à condition que cela soit fait avant la floraison. **Chaque plante d'ambrosie produit en moyenne 3 000 grains... Or, il suffit de 5 grains de pollen par mètre cube d'air pour que les symptômes allergiques apparaissent.** Plus d'info sur internet: <http://www.ambrosie.info>

LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique est de retour. Il ne présente pas d'agressivité envers l'humain, il ne s'en prendra à vous que si vous vous approchez trop de son nid et qu'il se sent menacé. N'étant pas attiré par la lumière, il y a peu de chances qu'il pénètre dans votre intérieur en fin de journée à l'inverse de notre frelon. Il est ni plus, ni moins nuisible que ses cousins.



Comment le reconnaître ? Le frelon asiatique est un gros insecte marron à pattes jaunes avec des ailes brunes et des tâches orange sur la tête et l'abdomen. Bien qu'il paraisse gros, il est en réalité plus petit que notre frelon familier, le vespa crabro. Pour être certain de ne pas vous tromper de frelon, l'asiatique a un signe distinctif spécifique : **il a le thorax brun noir et le quatrième segment est presque entièrement jaune orangé.** Tandis que le frelon commun a le corps recouvert de tâches rousses, noires et jaunes avec un abdomen entièrement jaune rayé de noir.

Alors que les abeilles se nourrissent de pollen, le frelon asiatique se nourrit de protéines qu'il trouve dans la chair des insectes, et notamment des abeilles. Un frelon asiatique tue une abeille en quelques minutes ; si plusieurs frelons s'y mettent, ils peuvent détruire une ruche en peu de temps. En éliminant autant nos petites abeilles, *Vespa velutina* est en train de déséquilibrer toute l'agriculture et bien plus encore. **L'abeille étant pollinisatrice de plus de 20000 espèces de plantes sur notre continent, dont 40% de fruits, légumes et oléagineux, nous nous devons de la protéger.** L'abeille a un rôle capital dans l'équilibre de l'écosystème. De l'orchidée dont elle est la seule pollinisatrice, aux plantes rares et à toute l'agriculture maraîchère, elle est indispensable à notre survie. Notre devoir est de veiller sur nos abeilles, en veillant à ce que le frelon asiatique stoppe son massacre.

Outre les abeilles, l'alimentation du frelon asiatique se compose d'insectes comme les papillons, chenilles, fourmis et pucerons. En automne, il s'attaque aussi aux fruits et peut faire de jolis ravages dans les vergers.

INFOS DIVERSES

ETAT CIVIL

MARIAGE

Joseph GIBBESI et Annabelle CERQUEIRA se sont mariés le 12 mai 2018, entourés de leur famille et de leurs amis « bikers »



NAISSANCE

Perline BOUVARD est née le 22 mai 2018

DECHETTERIE DE BEAUREPAIRE / Téléphone: 04-74-84-61-81

Horaires d'Été du 1er avril au 31 octobre

Lundi/ Mardi/ Mercredi/ Vendredi / Samedi: 8h30-12h00 / 13h30-18h00

Jeudi: 13h30-18h00

**Durant les mois de juillet et août,
la collecte des ordures ménagères s'effectuera tous les mardi**

AGENCE POSTALE DE REVEL-TOURDAN / Téléphone: 04-74-84-55-56

Lundi et Mercredi: de 14h00 à 16h30

Mardi et Vendredi: de 8h30 à 11h00

Samedi: de 9h00 à 11h30

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE REVEL-TOURDAN

Ouverture le mercredi de 15h00 à 17h00 et le samedi de 10h00 à 11h30

PISCINE INTERCOMMUNALE DE BEAUREPAIRE

Téléphone aux horaires d'ouverture de la piscine : 04 74 87 74 48

Ouverture du 19 mai au 2 septembre 2018 inclus.

- ◆ du 19 mai au 6 juillet : les mercredis de 13h à 19h et les week-ends et jours fériés de 11h à 19h
- ◆ du 7 juillet au 2 septembre inclus : tous les jours de 11h à 19h

L'âge requis pour venir seul à la piscine est de 10 ans révolus. Les enfants âgés de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés d'une personne majeure.

PROCHAINES MANIFESTATIONS A PISIEU

- ◆ **07 juillet:** Bal d'Été organisé par le Comité des Fêtes avec un Feu d'Artifice
- ◆ **01 septembre:** Trail nocturne organisé par le Comité des Fêtes
- ◆ **02 septembre:** traditionnelle Rando des Cotiaux organisée par le Comité des Fêtes
- ◆ **10 septembre:** Assemblée Générale d'Arts et Loisirs de Pisieu
- ◆ **14 septembre:** Assemblée Générale de Pisieu Rénov Eglise
- ◆ **15 et 16 septembre:** Journées Européennes du Patrimoine

Venez nombreux à la rencontre de nos associations...